



# LA VIE DU CLUB

N° 413

FCP : Bt 0289

Novembre et décembre 2021

N° d'entreprise : 540861211

B.P. Bruxelles 15

---

**Club de Photographes Amateurs de sainte-Alix ASBL.**  
Successeur du Cercle des Photographes Amateurs de Sainte-Alix fondé en 1964.

---

Ed. resp :

H Mottart et Jacques Van Acker  
79 av de Biolley  
1150 Bruxelles

## PERIODIQUE BIMESTRIEL

*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Administration Communale de Woluwe-Saint-Pierre.  
Membre affilié à la Fédération de Cercles Photographiques n° Bt 0289*

---

## *Les statuts de notre ASBL :*

Comme vous êtes censés le savoir (Nul n'est censé ignorer la loi) la loi qui concerne les Associations et les ASBL en particulier datait de 1921. Elle a été abrogée en 2019 et remplacée par le CSA (Code des Sociétés et Associations). Notre club est concerné.

Nos statuts datent de 2013, ils doivent être remaniés pour être conformes au CSA.

Les statuts sont un acte juridique publiés au moniteur Belge via le Tribunal de l'Entreprise, par contre, le ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) est un document interne mais qui ne peut être en conflit avec la loi. Ces deux documents sont surtout destinés aux membres en tant que guide.

Pour cela, j'ai rédigé un vademcum à l'attention des associations culturelles et photographiques en particulier et en premier lieu pour nous. Il a déjà servi pour la révision des statuts de nos fédérations.

Je transmettrai cet opuscule de 10 pages au sein du club par email, sur demande, je me ferai un plaisir de le présenter en séance explicative.

### Procédure de modification des statuts :

- ❶ Séance d'information. (vademcum)
- ❷ Remaniement des statuts (suppression de ce qui n'est plus conforme à la loi et ajout de ce qui est obligatoire) par un petit groupe.
- ❸ Consultation publique de ce projet.
- ❹ Soumettre ce projet à l'Assemblée Générale (extraordinaire)
- ❺ Publication au moniteur via le Tribunal de l'Entreprise.

<b><u>Rencontres :</u></b>	<b><i>Les jeudis de 20h00 à 22h15.</i></b>
<b><u>Local :</u></b>	Centre Communautaire de Joli-Bois - Drève des Shetlands 15 - 1150 Bruxelles
<b><u>Renseignements :</u></b>	H Mottart (02 762 11 57) <a href="mailto:hlmottart@brutele.be">hlmottart@brutele.be</a>
<b><u>Compte :</u></b>	BE95 0680 9270 6058 « Club de Photographes Amateurs de Ste Alix » 1150 Bxl
<b><u>Correspondance</u></b>	79 av de Biolley 1150 Bruxelles.
<b><u>Site :</u></b>	<a href="http://www.cpastealix.be">www.cpastealix.be</a>